

EDITO

2011 sera probablement parmi les années les plus dures auxquelles notre industrie a dû faire face. Le sourcing de matières premières et leurs approvisionnements sont imprévisibles, les réglementations et les contrôles se durcissent, les exigences qualitatives se renforcent. L'ensemble des coûts des constituants d'un produit fini en cosmétique a augmenté dans des proportions importantes. La crise financière va continuer à toucher notre secteur d'activité. Ces menaces sont perçues par BEA comme des opportunités car les choix faits par le passé nous ont préparés à de tels changements. Evoluer vers des standards qualitatifs exigeants (ISO 9001 / NOP / ECOCERT), se doter d'un ERP fiable et puissant (SAP), repositionner les savoir-faire de l'entreprise (R&D / Fabrication), accompagner les changements législatifs et réglementaires avec un service dédié (ARP), maintenir les investissements humains et techniques sont quelques uns des chantiers accomplis qui nous permettent d'envisager sereinement l'avenir.

Ressources Humaines

Nous avons accueilli une nouvelle chargée d'affaires, Gaelle Orillac : basée sur la région lyonnaise, elle prend en charge les régions Nord et Ouest de la France.

Ce redéploiement nous permet d'améliorer sensiblement notre couverture du territoire et ainsi apporter plus de proximité et de réactivité au lancement des nouveaux projets de nos clients ou prospects.

Outil industriel

Cosmétique coulée...

Elle permet de réaliser des produits tels que : bougies de massages, mais aussi des sticks lèvres, beurres de karité ou concrètes de parfums. Les produits sont coulés dans des emballages primaires pendant la chauffe du vrac puis refroidis pour être durcis. Les Laboratoires BEA sont équipés d'une ligne automatique et de 4 fondoirs permettant de remplir au poids ou au niveau tout type de packaging de 5 à 350 gr.



Les Affaires Réglementaires

Pourquoi un service ARP : Affaires Réglementaires Produits?

La mise sur le marché d'un produit cosmétique entraîne de nombreuses obligations, comme indiqué entre autre dans le code de la santé publique et la directive européenne 76/768/CEE du Conseil du 27 juillet 1976. Par ailleurs, il faudra tenir compte des changements apportés par le nouveau règlement européen (CE) n° 1223/2009 qui viendra remplacer la directive le 11 juillet 2013. Seuls les produits cosmétiques pour lesquels une personne est désignée dans la Communauté comme responsable seront mis sur le marché. Cette personne garantit la conformité aux obligations légales.

Qui est responsable ?

Le distributeur est le responsable lorsqu'il met un produit cosmétique sur le marché sous sa marque.

Zoom Produit

« Mon Tendre Caramel » Nouvelle collection Boudoir

« Mon tendre caramel » est un baume fondant qui, au contact de l'eau, se transforme en émulsion lactée rinçable.

A base d'émulsionnant nouvelle génération (sucro-esters), cette texture innovante gorgée d'actifs gourmands (Violette et Réglisse) et d'activateurs de bien être (Euphoryl Omega 3), présente des qualités de massage et d'émollience extraordinaires, vous entraînant vers un univers féérique.



Salons

Les Laboratoires BEA seront présents du **12 au 14 Septembre 2011** sur le salon **Beyond Beauty / Creative à Paris**. Venez nous rencontrer Hall 5.3 stand P80.